Matière: Histoire - **Rubrique:** Histoire contemporaine - **Chapitre:** La Shoah

Thème: L'historiographie de la Shoah : la parole des témoins et le travail des historiens

Auteur: Michel Laffitte - **Classe:** 1 ère-Terminale - **N° de Fiche:** 1

Titre: Entre mémoires et histoire

Notes de L'enseignant

Observations du rédacteur

Ce cours propose quelques pistes de réflexion supplémentaires aux enseignants. Certaines parties peuvent en être reprises pour prolonger des cours comme "La Shoah en France" ou "Un processus rapide de meurtre de masse". Elles sont ensuite susceptibles d'être proposées aux élèves de Première de lycée et surtout aux élèves de Terminale, en connexion avec le cours de philosophie. **En Terminale**, en début d'année, on peut revenir à deux reprises sur l'histoire et les mémoires de la Shoah, dans le bilan du monde en 1945 et au sujet de l'histoire de France depuis 1945. Cette question peut en outre être abordée en éducation civique, autour de la notion de crime contre l'humanité et de ses récents avatars.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre en quoi les mémoires sont différentes de l'histoire.
- Savoir pourquoi et comment s'élabore un récit historique selon une méthode scientifique de croisement des courses auparavant authentifiées.
- Comprendre pourquoi la construction du récit historique obéit à des impératifs critiques qui peuvent aller à l'encontre des mémoires privées ou collectives, qu'elles soient portées par des individus, par des associations ou par des Etats.

- Objectifs cognitifs:

  - Connaître le sens des notions de mémoire, d'histoire et d'historiographie.
  - Savoir analyser et comprendre le lien et les différences entre mémoires et histoire.

Cette étude a été réalisée dans le cadre du programme Melamed, dirigé par Akadem Multimedia, initié par le FSJU et la FMS. Elle est mise gracieusement à la disposition des enseignants à des fins strictement pédagogiques et à l'exclusion de toute exploitation commerciale. Elle peut être librement reproduite. Les idées présentées ici n'engagent que leur auteur, le site étant largement ouvert à toutes les composantes du judaïsme. Tout renseignement et de nombreux autres outils pédagogiques sont disponibles sur www.melamed.fr

-

Pré-requis de l'élève

L'élève doit connaître:

- La nature particulière de l'antisémitisme nazi
- Les grandes phases de l'extermination entre 1941 et 1945
- La situation particulière de la France entre 1940 et 1944

Pré-requis de l'enseignant

Il ne s'agit pas ici d'un cours destiné in extenso aux élèves, mais d'une actualisation des débats et enjeux historiographiques.

Difficultés envisagées

Restituer les enjeux idéologiques des débats historiographiques, par exemple la guerre froide et l'anticommunisme au sujet de la querelle des historiens allemands.

Expliquer en quoi le négationnisme ne fait pas partie de ces débats entre historiens.

Démontrer la centralité de l'antisémitisme dans l'idéologie nazie et dans le processus d'extermination des Juifs, sans négliger pour autant le contexte de la guerre qui rend le génocide possible.

Bibliographie

- **PREPARATION DE COURS:**

  Claude LANZMANN, *Le lièvre de Patagonie. Mémoires*, Gallimard, 2009, 558 p.

  Annette WIEVIORKA, *L'ère du témoin*, Plon, 1998, 189 p.

  Annette WIEVIORKA, *Auschwitz, 60 ans après*, Robert Laffont, 2005, 296 p.

- **POUR ALLER PLUS LOIN:**

  Yehuda BAUER, *Repenser l'Holocauste*, Editions Autrement, 2002, 293 p.

  Dan MICHMAN, *Pour une historiographie de la Shoah*, Editions in Press, 2001, 536 p.

  Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Plon, Le Livre de poche pluriel, 1992, 506 p.

Expressions clés

Histoire: Construction d'un récit à partir de sources authentifiées et recoupées, en une démarche scientifique visant, à travers un questionnement toujours ouvert, la recherche de la vérité.

Historiographie: Histoire de la construction du récit historique, nourri d'hypothèses et de débats.

Mémoire: Souvenirs mis en récit par des témoins.

Négationnisme: Néologisme créé par l'historien Henry Rousso en 1987. Les négationnistes ne sont pas des historiens et leurs théories ne relèvent pas du débat mais des tribunaux. Leur démarche, fondée sur des a priori antisémites, prolonge la politique nazie de dissimulation des traces de la Shoah. C'est pourquoi l'historien Pierre Vidal-Naquet les a baptisés "assassins de la mémoire". Le père fondateur du négationnisme est Maurice Bardèche, beau-frère du journaliste nazi Robert Brasillach, comme le montre Nadine Fresco, à propos du cas Rassinier, dans son livre *Fabrication d'un antisémite*, Seuil, 1999.

Résilience: Désignant la résistance des matériaux aux chocs, ce concept a été popularisé dans le domaine psychologique par l'éthologue Boris Cyrulnik et appliqué aux survivants de la Shoah. Son usage "passe-partout" a été critiqué par le psychanalyste Serge Tisseron.

Révisionnisme: Le mot a au moins trois sens. Il désigne ceux qui ont milité en faveur de la "révision" du procès inique intenté à Alfred Dreyfus. Le mot est aussi appliqué aux dirigeants communistes qui s'écartent du dogme en "révisant" la ligne du parti. Enfin, c'est à tort que ce mot continue de désigner dans la presse les négationnistes dont la démarche n'a rien à voir avec celle des chercheurs qui "révisent" leurs hypothèses soumises à l'épreuve des faits.

Repères chronologiques

-**1945**: Retour des rescapés.

-1955. Raul Hilberg soutient aux Etats-Unis la première thèse consacrée à l'histoire de la Shoah.

-**1958**: Elie Wiesel publie *La Nuit*.

-**1961**: Procès Eichmann à Jérusalem.

-**1968**: Olga Wormser-Migot soutient en France la première thèse consacrée au *système concentrationnaire nazi 1933-1945.*

-**1972**: Publication de *La France de Vichy* de Robert Paxton.

-**1985:** Sortie du film *Shoah* de Claude Lanzmann.

-**1986**: "Querelle" des historiens allemands.

Déroulement précis du cours

1. TEMOINS ET HISTORIENS.

-DEVOIR DE MEMOIRE OU TRAVAIL DE MEMOIRE?

La mémoire n'est pas d'emblée l'histoire qui, étymologiquement, depuis Hérodote, signifie "enquête". Face aux mémoires officielles figées imposées par les Etats, les historiens sont, par leur esprit critique, des "trouble-mémoires", pour reprendre l'expression de Pierre Laborie. L'histoire et les mémoires, les historiens et les témoins entretiennent des relations à la fois complémentaires et conflictuelles.

Dès 1945, les rescapés de la Shoah ont voulu témoigner. Ils n'ont pas été écoutés, dans une société du début des Trente Glorieuses qui n'était pas prête à les entendre. Dès 1945, est ainsi né le mythe d'une saturation de la mémoire de la Shoah. Il faut pourtant attendre 1955 pour que Raul Hilberg, issu d'une famille juive autrichienne qui avait fui l'Anschluss pour les Etats-Unis, soutienne la première thèse de doctorat sur le sujet, *La destruction des Juifs d'Europe*, publiée en 1961 et traduite en français en 1988.

Les mémoires portées oralement par les témoins subissent dans le même temps l'érosion du refoulement et de l'oubli, l'interférence de lectures et d'images qui en transforment et en brouillent le sens. Le métier de l'historien est d'enquêter et de considérer les paroles de témoins comme autant d'indices à recouper avec d'autres sources, au service de questionnements toujours ouverts, tendant vers l'établissement des faits. Les historiens, confrontés aux faits incontournables, révisent leurs hypothèses. Ce "révisionnisme" fait partie de toute démarche scientifique et ne saurait être confondu avec le "négationnisme" dont les porte-parole ne sont pas des historiens, mais des négateurs mus par l'antisémitisme. Ils prolongent le travail de dissimulation du crime entrepris par les bourreaux eux-mêmes.

Le travail de mémoire grâce à l'histoire est donc plus adapté aux préoccupations d'une société démocratique que le "devoir de mémoire" quand il est transformé en injonction culpabilisatrice à l'égard des jeunes générations. Forgée dans les années de l'immédiat après-guerre par des résistants du "réseau du souvenir", cette expression visait pourtant à transmettre l'histoire en privilégiant les faits et le contexte idéologique propre aux années 1930-1940. C'est cette exigence originelle qui fait préférer à l'expression "enseignement de la Shoah", celle d'un "enseignement de l'histoire de la Shoah", tant les exigences de "contextualisation" sont indispensables à l'intelligibilité des faits, sans prétendre en épuiser le sens.

-L'ère du témoin

Les trois années qui suivent la défaite du nazisme sont marquées par une vague de publications de témoignages et de poses de plaques commémoratives, en un rythme comparable à celui qui avait suivi la Première Guerre mondiale, avant un ralentissement suivi d'un nouveau départ dix ans plus tard. Il est marqué en 1958 par la publication du récit d'Elie Wiesel *La Nuit*, par le prix Goncourt attribué en 1959 à André Schwarz-Bart pour *Le Dernier des justes* et en 1961 à Anna Langfus pour *Les Bagages de sable*.

C'est néanmoins le procès Eichmann qui, aux yeux de l'historienne Annette Wieviorka, marque un "tournant dans l'émergence de la mémoire du génocide", (Doc A) premier procès diffusé intégralement par la télévision, au cours duquel pour la première fois, un

historien, Salo Baron, professeur à l'université Columbia, est cité à la barre des témoins, inaugurant une sorte de confusion des rôles. Le procès de Jérusalem est un profond changement du statut du témoignage. Il donne pour la première fois au témoin "le sentiment d'être réellement entendu", il "acquiert son identité sociale de survivant" jusque-là enclose dans les associations, mais aussi de "porteur d'histoire".

A Nuremberg, "les témoins n'avaient pas été convoqués pour raconter leur histoire, pour émouvoir les juges ou le public présent au tribunal, mais essentiellement pour confirmer, commenter, développer le contenu des documents écrits." A l'inverse, "le procès Eichmann libère la parole des témoins. Il a créé une demande sociale de témoignages", comme le feront plus tard en France d'autres procès ou des films, et "le génocide devient une succession d'expériences individuelles auxquelles le public est supposé s'identifier", en une époque où "le récit individuel et l'opinion personnelle tiennent souvent lieu d'analyse." Ainsi, le récit du témoin tend à supplanter la vision globale de l'historien ou à se transformer en généralités suppléant les défaillances immanquables de la mémoire. Face à l'impératif social qui fait du témoin "un apôtre et un prophète", Annette Wieviorka en critique les dérives: "Comment résister à donner, surtout aux jeunes, des leçons d'histoire? Comment avoir le courage de dire que l'expérience concentrationnaire ne donne aucun talent prophétique, qu'elle ne permet malheureusement pas de mieux savoir comment lutter contre la barbarie à venir? " Enfin, la sacralisation du témoignage, en congédiant la critique historique, offre du grain à moudre aux négationnistes.

-**Le témoin dans le film *Shoah***. Claude Lanzmann(Doc B) présente son film Shoah comme un dépassement définitif de ces tensions entre mémoire et histoire. A l'approche critique et distanciée de l'historien, Claude Lanzmann oppose ses propres fulgurances d'artiste qui amènent les témoins à "incarner" le récit. C'est le moment où poussé par le questionnement de Lanzmann, le témoin a aboli la distance à l'événement, a atteint l'indicible et en fait partager le mystère. Il s'en explique dans ses mémoires, *Le lièvre de Patagonie*. Les larmes - "précieuses comme du sang, le sceau du vrai, l'incarnation même" -, sont alors le symptôme d'une visitation sacrale partagée: les survivants tenus pour "revenants" sont conduits à "s'effacer devant les morts", en "payant le prix le plus haut, c'est-à-dire en revivant tout". Paraphrasant la fin du discours d'André Malraux lors de la cérémonie de panthéonisation de Jean Moulin, dont le visage meurtri par les tortures de la Gestapo était "ce jour-là le visage de la France", Claude Lanzmann découvre dans le visage de son "premier revenant" rescapé de Chelmno, Michaël (Mordechaï) Podchlebnik, auparavant témoin au procès Eichmann, "le lieu même de la Shoah".

2. Origines de la Shoah: Les enjeux historiographiques

2. 1-Intentionnalistes et fonctionnalistes. Les historiens ont longtemps été partagés entre "intentionnalistes" et "fonctionnalistes", les premiers lisant dans *Mein Kampf* une extermination déjà inscrite, les seconds mettant autant l'accent sur l'impulsion personnelle initiale de Hitler que sur ses relais idéologiques et culturels au sein de l'appareil du NSDAP, de l'Etat et de la société. Egalement mises en avant, les circonstances nées de l'invasion de l'URSS en juin 1941 où, dès les premières semaines, opèrent les *Einsatzgruppen*, unités mobiles SS de tuerie, bénéficiant de l'aide active de l'armée régulière. En réaction aux approches "intentionnalistes", Christopher Browning dans son livre *Des hommes ordinaires*, a analysé le poids de la dynamique de groupe et du conformisme des bourreaux, "hommes ordinaires" dont les motivations idéologiques ou la simple intériorisation des images antijuives n'auraient pas été déterminantes.

2. 2 -Nazisme et communisme: la querelle des historiens. L'idéologie comme moteur irréductible de l'extermination des Juifs est une interprétation contestée par

l'historien conservateur Ernst Nolte, notamment en 1986, au cours de la "querelle des historiens" allemands. Disculpant partiellement Hitler et la société allemande, Nolte explique l'extermination des Juifs en tant que réaction préventive au "génocide de classe" expérimenté en URSS contre les koulaks. Cette hypothèse a été réfutée par François Furet lors de ses entretiens avec Nolte parus sous le titre *Fascisme et communisme* (Plon, 1998). La querelle des historiens allemands a été transposée en France lors de la publication en 1997 du *Livre noir du communisme,* ouvrage collectif dont la moitié des auteurs ont récusé l'introduction de Stéphane Courtois posant une équivalence de doctrines, de méthodes et de bilans entre la Shoah et la terreur stalinienne.

2. 3-La Shoah non pas moyen mais fin en soi. Enfin, ce rôle central de l'idéologie antisémite a été plus récemment minoré par Götz Aly et Suzanne Heim dans leur ouvrage consacré aux "architectes de l'extermination", technocrates mettant leurs compétences scientifiques de juristes ou de statisticiens au service d'un vaste plan de remodelage démographique de l'Europe centrale. L'extermination des Juifs n'en constituerait que l'aspect le plus abouti. Tant Saul Friedländer que Philippe Burrin ont cependant démontré que l'antisémitisme rédempteur placé au cœur de l'idéologie nazie et l'imprégnation culturelle de pans entiers de la société vivant dans les frontières du Reich ont constitué l'impulsion décisive. Comme l'écrit Georges Bensoussan en une préface critique à l'ouvrage de Götz Aly et de Suzanne Heim, "l'obsession de la surpopulation qui anime les experts allemands surdétermine l'obsession idéologique antijuive, elle ne l'impulse pas". Le génocide des Juifs ne fut pas un moyen, mais une fin en soi.

3. VICHY ET LA SHOAH

3. 1 Le "miroir brisé" des années 1971-1974. L'historien américain Robert Paxton fait figure de novateur à travers son ouvrage fondamental *La France de Vichy* publié en 1972 et traduit en français l'année suivante. Paxton révèle que Vichy anticipe les désirs des Allemands dans la mise en œuvre de la politique antisémite. En fait, cette révélation n'en est pas une. La capacité du gouvernement de Vichy à mettre en œuvre une législation antisémite autonome avait déjà été en partie expliquée par un autre historien, français celui-là, Henri Michel, qui eut le tort de l'écrire trop tôt et dont les publications ne coïncidèrent pas avec le sursaut des mémoires des années 70. Henri Michel devait poser un premier jalon en juillet 1956, dans la préface du numéro de la *Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale* sur "La condition des Juifs", où il signalait que "l'affirmation même de leur indépendance conduisait les gouvernements de Vichy à devancer, et à dépasser, les autorités d'occupation dans la prise de mesures antijuives". Dix ans plus tard, dans son ouvrage *Vichy, année 40* (Robert Laffont, 1966) Henri Michel suggérait l'autonomie décisionnelle de l'État français "résultat d'un antisémitisme spécifique et autochtone". Il en va de même de l'ouvrage important de l'historien allemand Eberhard Jäckel*, La France dans l'Europe de Hitler*, paru au Seuil en 1968, trop tôt selon Henry Rousso pour rencontrer en France un succès ou un écho.

De ce point de vue, le livre de Paxton est tout aussi marquant comme avancée historiographique que comme fait éditorial, révélant les nouvelles attentes de l'opinion et ancrant la représentation, devenue lieu commun, de Français ayant recours à un scalpel étranger pour regarder leur passé en face. Plus tardif, le livre événement de Paxton coïncide avec une demande sociale nouvelle. Ce que Henry Rousso a appelé le miroir brisé des années 1971-1974 ou un retour du refoulé marqué par une obsession pour les années 40. Il s'agit surtout de la sortie du mythe "résistancialiste" d'un pays supposé unanime. C'est l'idée, portée par les mémoires communistes et gaullistes convergentes, d'un pays communiant dans le souvenir d'une résistance quasi-unanime et donc finalement indemne de toute responsabilité concernant la déportation des Juifs dont le sort est du reste confondu avec celui de toutes les victimes

de l'Allemagne nazie. A ce miroir brisé a succédé une "obsession" pour la période de l'Occupation.

3. 2 Complice, l'Etat français ne fut pas le cœur du processus décisionnel. Cette obsession est nourrie par la renaissance d'une mémoire juive qui a encore récemment trouvé des prolongements, par exemple en 2006 dans les plaintes intentées contre la SNCF par des descendants des victimes. Après avoir sous-évalué la part prise par Vichy dans les mesures antisémites, on en vient alors à en faire un objet d'analyse comme cœur du processus décisionnel, manière de tordre le bâton dans l'autre sens, jusqu'à en oublier parfois la présence allemande.

Cet accent mis sur les responsabilités, du reste indéniables, du gouvernement de Vichy a conduit d'autres historiens à remettre en cause l'image positive du pays des Lumières, terre d'accueil des réfugiés juifs dans les deux décennies précédant la Seconde Guerre mondiale. C'est le cas en particulier de l'historien israélien Zeev Steernhel qui, cantonné à une stricte histoire des idées, présente la France de la fin du XIXème siècle comme une matrice des fascismes, et l'antisémitisme comme un phénomène de culture imprégnant de larges secteurs de l'opinion. On sait que cette représentation de la France a repris de la vigueur au cours des dernières années, vu d'Israël, sous le gouvernement d'Ariel Sharon.

Autre tentative acrobatique de réécrire l'histoire, certains tentent de faire porter la responsabilité du crime sur les victimes elles-mêmes.

3. 3 Le mythe d'une "collaboration" juive.

Le Judenrat ou conseil juif existait au sein des communautés urbaines de l'Allemagne médiévale avant que le mot ne revête, au XXe siècle, une forte charge polémique, suggérant une implication directe de responsables des communautés juives dans la Shoah. Il s'agit d'institutions fondées sur injonction des Allemands à des fins de repérage, en échange de la préservation de structures d'assistance en faveur de populations largement spoliées par les lois dites d' "aryanisation".

Dans son ouvrage *Judenrat* publié en 1972, Isaiah Trunk met l'accent sur les marges de survie que permettent parfois ces institutions-écran. Il se démarque des approches globalisantes de Raul Hilberg et de Hannah Arendt, l'un décrivant des machineries impeccables et implacables servant la politique nazie, l'autre pointant les compromissions éthiques et le "naufrage" de leurs dirigeants "coopérant" avec les nazis. Le mot "collaboration" est particulièrement mal venu dans la mesure où il suggère un partenariat et un choix que les Juifs n'avaient pas.

Un premier "Judenrat" est créé par Adolf Eichmann à Vienne après l'Anschluss de mars 1938. Son équivalent voit le jour en janvier 1939 en Allemagne. Par la rapidité de leur création à l'échelle de communautés locales, sur instruction orale au "doyen des Juifs", sans souci d'ancrage dans le droit du pays, les Judenräte, contraints à des tâches de police, se distinguent des "unions nationales" qui voient le jour en 1941: l'Union générale des Israélites de France (UGIF), l'Association des Juifs en Belgique (AJB) ou encore dans les Etats satellites du Reich où la SS a dû composer avec d'autres pouvoirs. En Europe occidentale, si l'on excepte Amsterdam, aucun Judenrat n'a vu le jour.

Si l'on regarde le cas français, l'UGIF ne fut pas un Judenrat: elle ne fut pas fondée à l'échelle d'une localité, mais du pays tout entier. Elle ne fut pas créée sur instruction orale de la SS, mais par une loi française, selon le droit français, avec un ministère de tutelle, le commissariat générale aux Questions juives. Elle n'a jamais fonctionné de façon satisfaisante aux yeux de ses concepteurs, son conseil d'administration étant segmenté entre Marseille et Paris. Enfin, l'UGIF n'a jamais participé au processus policier de déportation des Juifs de France. Lors des rafles de juillet 1944 dans ses

foyers d'enfants, les SS sont accompagnés d'une police juive qui est celle du camp de Drancy, à un moment où l'UGIF n'a le droit d'avoir aucun contact avec les internés. Même si ses foyers ont été des pièges à certains moments, comme le furent les synagogues ou les habitations recensées depuis octobre 1940, l'UGIF a, dans l'ensemble, participé à la survie de dizaines de milliers de Juifs grâce à ses cantines, dispensaires et foyers, jusqu'à la Libération.

Rappelons que les négationnistes se sont emparés de ce thème du Judenrat en tentant de renverser avec délectation les rôles du bourreau et de la victime, révélant ainsi les fondements antisémites de leur démarche.

Repères culturels

Mémorial de la Shoah à Paris: http: //www. memorialdelashoah. org/